SION MARDI 31 OCTOBRE 1933 — PARAISSANT LES MARDI, JEUDI ET SAMEDI — No 156 — 30e ANNEE

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS
ET DE SION

Administration et expédition: IMPRIMERIE GESSLER, SION
Téléphone No 46 — Compte de Chèques postaux No II c 84

ABONNEMENT: Suisse un an Fr. 8.—. 6 mois Fr. 4.50. 3 mois Fr. 2.50. Etranger un an Fr. 20.—
ANNONCES: La ligne millimètre: Canton 8 ct. Suisse 10 ct. Etranger 12 ct. RÉCLAMES: 20 ct.
Régie des annonces: ANNONCES-SUISSES S. A. à SION, Genève, Lausanne et succursales

Notre assurance contre les accidents auprès de la „Zurich" est valable pour l'abonné et son épouse, conformément aux conditions générales d'assurance.

Les conditions de notre assurance sont de:
Fr. 1000.- en cas d'invalidité totale
Fr. 500.- en cas de mort } **par assuré**
Il n'est dû aucune indemnité pour invalidité partielle.

Quelques réflexions sur une crise...

(Correspondance particulière)

La dernière crise ministérielle française a éclaté à un moment inopportun entre tous. Il est incontestable, en effet, que le cabinet Daladier, avait d'ailleurs fort habilement su se créer des sympathies, non seulement à l'intérieur, mais encore ce qui à l'heure actuelle ne manque pas d'importance, également à l'étranger. On peut dire qu'à Rome, par exemple, la chute du ministère français a suscité de réels regrets. On y appréciait beaucoup certaine modération sur le terrain de la politique internationale.

Nul ne saurait ignorer que c'est surtout sous le cabinet Daladier que s'est accentué un réel rapprochement franco-italien capable de créer une sérieuse détente dans une situation tendue, existant jusque là. La France et l'Italie ont observé une attitude d'union et d'entente à la conférence de Londres, à Genève touchant leurs points de vue sur le problème du désarmement, puis encore sur le problème de l'Europe centrale. Enfin, la signature de l'acte à quatre, pouvait, à son tour, signifier que la vraie paix était réellement en bonne voie.

M. Daladier laisse donc à la France une excellente position au point de vue international. Espérons que ses successeurs sauront à leur tour, manœuvrer de telle sorte que soit exclu tout isolement de la France, isolement qui serait certainement nuisible pour tout le monde.

Sur le terrain de la politique internationale, nous ne croyons cependant pas que cette crise puisse avoir des suites inquiétantes, mais il n'en est pas moins vrai que les causes en sont lamentables: elle met, en effet, toujours un peu plus en lumière la faillite prochaine générale du parlementarisme. Le système marxiste ne comprend nulle part les urgentes nécessités de l'heure. C'est bien grâce aux socialistes, en France comme ailleurs, que le parlementarisme se montre décidément incapable de résoudre la lourde tâche, financière surtout, qui lui incombe. Seul un homme énergique pourra sauver la situation inquiétante des finances de façon à rendre au pays une confiance indispensable à une saine marche en avant. Le socialisme, avec son brillant second, le communisme, met ses doctrines au-dessus et à l'écart de toutes les réalités pratiques de la vie; de telle sorte que si l'on n'y met enfin bon ordre, la misère et la ruine seront bientôt les seuls vrais maîtres de la situation.

Avec les socialistes de la Chambre française, on l'a vu, il n'y a pas de redressement financier possible. Un gouvernement qui veut faire œuvre utile et féconde, ne doit donc jamais compter sur leur appui. Il doit tout faire, au contraire, pour s'affranchir complètement de cette odieuse tutelle marxiste.

M. Louis Barthou l'a, du reste, fort bien déclaré, il faudrait un homme capable de dominer tous les partis; mais un tel homme n'existe pas en ce moment; par conséquent il en faut un ayant dans son parti assez d'autorité pour gouverner au nom de la France. En parlant nettement aux Chambres et au pays, il faudra pourtant qu'il parvienne à opérer le redressement qui s'impose pour faire une politique de large union en vue de sauver une situation économique et financière des plus inquiétante, vu surtout l'état actuel de l'Europe et du monde.

Les hommes appelés maintenant à diriger la France devront s'attacher surtout à sortir le pays de l'impasse dangereuse provenant d'une politique fiscale désastreuse par le fait que les impôts, les monopoles et les douanes alimentent presque exclusivement un budget de 50 milliards (10 milliards en argent suisse!) quant à diminuer les dépenses de l'armée c'est-à-dire 15 milliards or, consacrés à la défense nationale, aucun gouvernement n'oserait même y songer en face d'une Allemagne pareille à celle que nous voyons aujourd'hui à l'œuvre. Il faut avant tout que l'apaisement des conflits internationaux existe ailleurs qu'uniquement dans des discours. Ce n'est qu'alors que tous les contribuables du monde entier pourront espérer être enfin traités avec justice et équité. Mais c'est là une œuvre gigantesque et qui n'est guère encore sur le chantier.

Elle ne pourra d'ailleurs jamais l'être qu'avec un homme de la trempe d'un Mussolini, par exemple.

C'est évidemment le souci de ne point déplaire aux socialistes qui paralyse jusqu'ici tous les gouvernements qui se sont suivis en France ces dernières années.

Il est temps, vu l'expérience fâcheuse que l'on a faite, il est temps, disons-nous de répudier franchement une bonne fois pour toutes, l'erreur ainsi commise. C'est, du reste, une question de patriotisme, puisqu'il faut tirer la nation entière d'un mauvais pas. La politique d'union nationale, celle des Clémenceau et des Poincaré doit renaître. Elle s'impose, non seulement au point de vue intérieur, mais aussi au point de vue international.

Seule une France forte, aidée de ses alliés naturels, saura répondre avec le calme et le sang-froid voulu, à certaines manifestations oratoires, trop souvent mensongères de ce chef allemand qui ose prétendre, contrairement à toute vérité historique, que l'on traite l'Allemagne en nation inférieure! Il n'oublie qu'une chose, c'est qu'on l'a accueillie au sein de la Société des nations sur un pied d'égalité absolue, bien qu'elle n'eût guère encore satisfait à ses obligations. Genève l'a rétablie à son rang de grande puissance. De plus on lui a consenti des concessions d'une importance capitale, on a évacué la zone rhénane cinq ans avant les délais fixés par les traités. On a réduit les réparations et l'on a ménagé jusqu'à la dernière limite son amour propre... et cette Allemagne-là ose affirmer que c'est elle la victime!

Certes, elle voulait autre chose, en 1914, à savoir la domination germanique sur le monde!

Mais Dieu a voulu que la France fût là, vivante et debout. Or, pour que le monde soit à même de ne pas sombrer demain dans l'esclavage et la barbarie, il faut que cette même France demeure toujours forte et prospère. Elle ne le sera jamais suffisamment avec des ministères Sarraut, ou autres radicaux du même acabit, tous soumis aux socialistes dont ils dépendent et à la merci desquels ils vivent.

Oui, à cette France, aux heures sombres que nous traversons, il faut un chef.

Un chef sachant parler au nom de la France entière, c'est-à-dire au nom même du monde civilisé, du monde qui ne veut pas la guerre.

Un chef capable de répondre avec la dignité qui s'impose, avec tout le calme voulu, aux chants, aux acclamations, aux harangues violentes d'un Hitler, aux provocations même du fils de Guillaume II, du triste « héros » de Reims ou de Verdun, déguisé aujourd'hui en soldat portant le brassard à croix gammée, mais envers lequel certain vrai soldat, nous avons nommé le maréchal Hindenbourg, ne peut certainement, dans son for intérieur qu'éprouver une profonde pitié, voire même du mépris.

Encore une fois, le monde qui ne veut pas la guerre doit comprendre que l'heure a sonné où il faut savoir exiger et imposer la paix!

Le clairon des fanfares doit être enfin réduit au silence, quand ce ne serait que par respect pour la mémoire de tant de héros tombés, victimes de l'ambition et de l'orgueil d'un véritable anormal.

Alexandre Ghika.

SUISSE

LE BUDGET FÉDÉRAL POUR 1934

Nous apprenons que le Département fédéral des finances a mis au point le projet de budget pour 1934 et qu'il le soumettra la semaine prochaine déjà à l'examen du Conseil fédéral. Selon toute probabilité, le chef du département fédéral des finances présentera dans la séance de mardi prochain du Conseil fédéral, un rapport à ce sujet. La discussion au sein du Conseil fédéral commencera mercredi, au cours d'une séance spéciale. On attend la décision définitive pour vendredi prochain.

LE DÉFICIT DES COMPTES

Dans sa séance de vendredi, le Conseil fédéral a pris connaissance de l'état du bilan des comptes de la Confédération à fin septembre 1933. Bien que ce ne soit là que des chiffres approximatifs, ils donnent une image saisissante de l'énorme altération de notre ménage fédéral au cours de l'année courante. Jusqu'au 30 septembre, les dépenses se sont élevées à 285,4 millions, soit 16 millions en chiffre rond de plus que l'année dernière. Les recettes se sont élevées à 268,7 millions contre 264,4 millions en 1932. A la fin du troisième trimestre 1933, l'excédent des dépenses est de 16,73 millions, alors qu'en 1932, le bilan à pareille époque se chiffrait par un excédent de recettes de 13,9 millions. Le bilan accuse ainsi un développement déficitaire d'environ 3,06 millions depuis l'an dernier. Cela est dû principalement aux dépenses supplémentaires occasionnées par l'aide au chômage et l'action de secours en faveur de l'agriculture.

IL NE FAUT JAMAIS REMETTRE AU LENDEMAIN....

ce qu'on peut faire immédiatement. Aussi n'attendez pas davantage pour verser au compte de chèque postaux II 1973, le produit de l'économie que vous avez réalisée en observant la XIIe Journée de la Faim.

Pour les incendiés de Bovernier

B. von Steiger, Berne	Fr. 20.—
Kugler-Tobler, Neukirch,	20.—
Anonyme, Ruti	20.—
Schweiz. Frauen Alpen-Club, Burgdorf	20.—
Jacquier Emile, Salvan	10.—
Hotz-Reber, St-Gall	10.—
E. Paillard, Lausanne	10.—
I. Meyrat, St-Imier	10.—
M. Derluy, Gletterens	10.—
Scutter, Aarau	10.—
Muller-Nater, Frauenfeld	10.—
K. Neukom, Vevey	5.—
E. Ruff, Schaffhausen	5.—
A. Rogger, Lucerne	5.—
Guinand, Les Brenets	5.—
John Nussbaum, La Chaux-de-Fonds	5.—
F. Kulm, Berbrugg	5.—
H. Seiler, Sarnen	5.—
Rorner Schwab, Bienne	5.—
A. Winkler, Winterthur	5.—
M.-G., Frauenkirch	8.—
H. Junod-Truan, La Tour de Peilz	3.—
L. Porchet, Sottens	3.—
L. Wuikler, Russikon	30.—
Fehlmann, Schöftland	20.—
J. A., Neuchâtel	20.—
Anonyme, Zurich	20.—
A. Dubois, Neuchâtel	20.—
Anonyme, Weimingen	20.—
Freitag-Regelclub, Murten	10.—
Ferdinand Allenspach, Diesbach	10.—
Guillebeau	10.—
Anonyme, Kreuzlingen	10.—
M. Joël	10.—
M. F., Moutier	10.—
Anonyme, Bulach	10.—
Anonyme, Suhr	5.—
Georges Junod, La Sagne	5.—
A. Mermillod, Broc	5.—
Laure Matthey, Bôle	5.—
Arthur Geiser, Sonvilier	5.—
Elise Burri, Peseux	5.—
Alfred Jeanneret, Les Frêtes	5.—
C. Muller-Egli, Beatenberg	5.—
Grust Lutoch, Romanshorn	5.—
Ruth Bone, Yverdon	7.—
Kurt Luchinger, Lausanne	3.—
Wagnon, L'Isle	3.—
Anonyme, Bovernier	4.—
Aug. Hoffmann, Spiez	2.—
Anonyme, Genève	3.—
Jos. Rutimann, Sempach	3.—
A. Furrer, Bâle	5.—
B. Blumer, Lausanne	5.—
Louise Hauser, Bleichenberg	5.—
Famille Jordi, Gerzensée	5.—
M. L., Arlesheim	5.—
C. St. Schöfen	5.—
Anonyme, Lausanne	5.—
Anonyme, Lausanne	5.—
Ida Imfeld, Genève	6.—
Dr Robelt, Ermatingen	10.—
Anonyme	10.—
G. Tissot, Valangin	10.—
L. Huber-Bevelkhards, Winterthur	10.—
Dr Rich-Rehsteiner, St-Gall	10.—
Stadelmann, Winterthur	10.—
Paul Chanteur, Auvernier	20.—
M. Giger, Alstetten	20.—
Dr Fellenberg, Muri-Berne	20.—
E. Kreyenbuhl, Huemoz	25.—
Edouard Coquoz, Martigny-Ville	50.—
Allgem. Aarg. Ersparniskasse, Aarau	50.—
Dr Pestalozzi, Manriedorf	50.—
I. Sek. Klasse, Seen	60.—
Usine d'aluminium S. A., Martigny	200.—
Edouard Arlettaz, Martigny-Ville	200.—
C. Rossier, Pully	3.—
Lucien Divorne, Le Muids	2.—
Librairie Dubois, Neuchâtel	3.—
G. Rotach, Berne	5.—
Anonyme, Winterthur	5.—
B. Kubser, Thoune	5.—
J. Brechbuhler	5.—
Adrien Hayoz, Cressier	5.—
Bijou, Auvernier	5.—
E. Guerry, Genève	5.—
Anonyme, Winterthur	5.—
Spossel, Rapperswil	5.—
Maison Vagler, Lungern	7.—
E. Eller, Lausanne	10.—
Josette et Didi Borer, Délémont	10.—
Amia Bégent, Bergdorf	10.—
Schmid-Auderes, Thalwill	10.—
Dr Max Hafftler, Seen	10.—
Boul, Trient	15.—
Reutter, La Neuvaz (Orsières)	20.—
Adolphe Marty, Lac Champex	20.—
Anonyme, Berne	25.—
Schuerschaft, Steckborn	45.—
Vogt Hadiger, Reinach	50.—
Club Alpin Féminin, Sion	50.—
Rotary Club, Bienne	50.—
H. Gimpert, Mestetten	150.—
Cie des Forces Motrices d'Orsières	200.—

Au nom de tous les sinistrés, nous adressons à ces généreux donateurs, nos remerciements les plus chaleureux.

Le Comité de Secours.

Voila le froid!
un „Bovril" au „Grand-Pont"
vous réchauffera, je suis certain. — **Dr Lapalisse.**

L'étalage en vitrine

L'art du commerçant, qui est de bien vendre après avoir su acheter, ne cesse de se compliquer dans notre monde citadin de plus en plus agité. Il n'est point facile, certes, de retenir une clientèle essentiellement mobile et sollicitée par mille réclames, qui vont de la lettre quasi personnelle à la publicité monstre des grandes entreprises, en passant par tous les stades intermédiaires.

Que peut faire le détaillant, petit ou grand, pour arrêter le passant, capter son attention et l'inviter à franchir le seuil de son magasin? Des prospectus à domicile? peut-être, mais ne seront-ils pas perdus parmi tant d'autres? Des insertions dans les journaux? Certes, mais cela ne peut être qu'une offre passagère ou une suggestion renouvelée de temps en temps. Le plus habile est sans aucun doute de saisir, pour ainsi dire, le passant par le bras et de l'engager à venir en lui montrant ce qui peut lui plaire ou le décider à voir autre chose encore. Et là, l'étalage en vitrine peut faire signe, aimablement et avec conviction, pour peu qu'il soit bien fait.

Voyons donc, — à la veille de la « Semaine Suisse », le moment ne saurait être mieux choisi — ce qu'il faut pour bien faire dans ce domaine. Tout d'abord, deux principes d'organisation à ne pas négliger: choisir opportunément les articles à exposer et, en second lieu, préparer avec soin la présentation de l'étalage.

Tout article n'est pas bon à offrir en vitrine; il faut discerner ceux qui retiennent l'attention non seulement par eux-mêmes, mais en suggérant d'autres articles par association d'idées. Pour cela, le plus souvent, une décoration de fond et des affichettes ou panonceaux en vitrine sont excellents; mais il les faut bien dessinés, bien écrits, faits si possible, par des spécialistes en la matière. Nous rejoignons ici la seconde condition, qui est l'étude de la présentation de l'étalage. Elle doit tenir compte de plusieurs facteurs: époque, circonstances spéciales, genre de la clientèle à atteindre, situation du magasin, etc. Dans chaque cas spécial, l'un et l'autre éléments évoqués, qui ne sont pas les seuls, jouent un rôle plus ou moins important, qui souvent est saisi du spécialiste mieux encore que de l'intéressé lui-même.

Toutefois, il ne faut pas que la décoration nuise à la marchandise exposée en diminuant son importance. Ce sont les produits offerts qui doivent être mis en valeur avant tout, car le but d'un bon étalage est de vendre. Mais d'autre part, il serait erroné de négliger l'aspect d'ensemble de la vitrine, qui précisément doit attirer les regards des passants en sorte que ceux-ci s'arrêtent, reviennent même en arrière ou traversent la rue par curiosité.

Une manifestation telle que la « Semaine Suisse » est, à cet égard, une occasion excellente de publicité par l'étalage, pour tous les genres de commerce; elle comporte, en effet, une idée générale, sympathique en elle-même au public, et dont on peut, par la décoration (affiche officielle, couleurs de circonstances) et le choix des articles (produits suisses, produits de qualité) tirer le plus grand parti.

Que les détaillants y songent donc, fut-ce au dernier moment, et qu'ils se souviennent qu'il existe une société suisse des décorateurs étalagistes dont les membres ne demandent qu'à travailler, à faire valoir leur art et les avantages que leur groupement leur offre sous forme de documentation. Pendant la „Semaine Suisse", l'étalage doit être le lien qui unit commerçants et consommateurs, assurant leur collaboration sous le signe de la solidarité nationale.

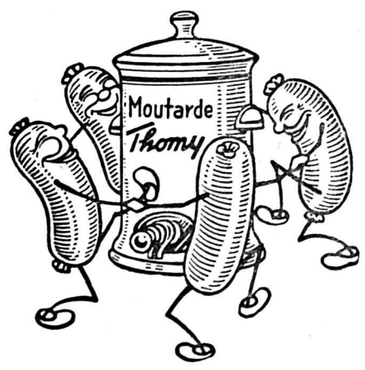

Pour nous, saucisses, notre plus grande joie, c'est d'être mangées avec de la moutarde Thomy mi-forte!

Si vous ne connaissez pas encore cette nouvelle moutarde, empressez-vous de vous en procurer, vous en serez enchanté. Veillez cependant toujours à la marque Thomy sur chaque récipient, verre, tube.

JUSTICE IMMANENTE

Jamais cette scène tragique ne sortira de ma mémoire! C'était par une idéale journée de mai; les premiers bouvreuils commençaient à voltiger sur les épines blanches. J'avais appuyé ma bicyclette contre le talus de la route et je m'étais étendu à l'ombre d'un châtaignier, la cigarette aux lèvres, les mains croisées derrière la nuque. Une forte brise retroussait les branches des arbustes et faisait paraître leurs feuilles de deux genres de vert différent.

Devant moi s'étendait la chaussée, flanquée de ses voies cyclables. On venait précisément de la réparer, et la blancheur éclatante des pierres faisait avec la verdure le contraste le plus saisissant. Trois enfants en bas âge, échappés d'une chaumière voisine, prenaient leurs ébats parmi les rocailles et le sable.

Quel était le jeu qui les occupait, je n'aurais pu le dire. Aucun sans doute, mais la volupté de s'ébattre au soleil, de tripoter la terre de leurs petites mains poudreuses, d'aspirer à pleins poumons l'air galvanique du printemps. Personne n'avait l'air de se soucier de leur présence. Le bois de pins sommeillait dans la chaude torpeur de midi. Les masures qui l'avoisinaient étaient silencieuses et vides d'habitants.

Plongé dans l'apathique somnolence qui suit une longue et fatigante randonnée, je suivais avec intérêt les évolutions de ces petits êtres. Ils étaient trois, comme je l'ai dit. D'abord une fillette, dont le teint bronzé, les épais cheveux noirs, rejetés en désordre sur les épaules, évoquaient la physionomie traditionnelle du petit Chaperon-rouge. Puis un bambin de quelques années plus jeune, blond et joufflu, enfoui dans une large culotte en loques, d'où sortait un lambeau de chemise. Enfin un marmouset d'un an et demi, vêtu d'une robe rose crasseuse, et dont la tête, ronde comme un galet, s'ombrait d'un fin duvet de cheveux roux.

Le gazouillis du trio me parvenait comme à travers la brume d'un rêve. Peu à peu je sentais le sommeil me gagner, en dépit de mes efforts pour lui tenir tête. Les volutes bleues qu'exhalait le bout incandescent de ma cigarette se faisaient de plus en plus rares. L'odeur âcre de l'herbe me montait à la tête comme un dictame, et les abeilles qui voltigeaient autour de mon front, berçaient mon apathie de vagues bourdonnements. Enfin, cédant à la torpeur qui m'envahissait malgré moi, je fermai languisamment les yeux...

Tout à coup une explosion de clameurs aiguës me fait violemment tressaillir. Je me dresse comme mu par un ressort, et alors, ainsi qu'à la lueur sinistre d'un éclair, je découvre un spectacle réellement terrifiant. Droit devant moi, sur la chaussée, à l'endroit même où tout-à-l'heure jouaient les trois enfants, s'avance à présent un lourd chariot. Et dans l'espace d'un quart de seconde, avec la lucidité des angoisses suprêmes, j'embrasse d'un coup d'œil toute la scène: le charretier endormi, deux enfants qui se sauvent en criant, et le troisième, inconscient du danger, ne quittant pas sa place... Je m'élance; il a disparu sous les pieds du cheval!

Mais, Dieu, quel miracle! Voici que le brave animal écarte les jambes, ralentit, passe au-dessus de l'enfant sans le toucher...

Vacarme, cris éperdus, portes qui claquent, tout le hameau en révolution! La fillette et le garçonnet s'éclipsent sous une averse de taloches. Et voilà qu'une femme échevelée, les yeux hors de la tête, se précipite vers l'enfant indemne et le serre contre sa poitrine avec une ardeur de passion que je ne saurais rendre. Je demeure comme médusé, tandis que la foule s'agite et houle, et se livre, autour du chariot, à de véhéments commentaires.

Et ce n'est qu'alors que le conducteur, enfin réveillé par les invectives, se dresse effaré, saute à bas de son siège, et vaguement conscient de ce qui vient de se passer, cingle férocement les reins de sa bête avec une volée de blasphèmes sauvages...

Cyrille Buysse.

Nous avons reçu...

Nous autres Romands...

l'« Illustré » consacre, en date du 26 octobre un beau numéro spécial aux populations du Jura bernois et des cantons de Genève et de Neuchâtel. Cette série, qui fait suite à celle de Vaud, Valais et Fribourg, parue en juin, est-elle aussi fort substantielle, tant en fait de textes récréatifs ou documentaires qu'en fait d'illustrations. En voici un tout petit aperçu: « Douceur de vivre » (à Genève), « Élégances féminines neuchâteloises », « Devant le haut fourneau de Choindez », « Petit panorama des arts et des lettres en Romandie », etc. Un numéro qui mérite d'être lu d'un bout à l'autre.

Le „Front Valaisan“ fait des siennes...

Samedi soir, près de deux cents citoyens se réunissaient dans le Café Antonin à Erde, Conthey, pour révolutionner le monde.

Il s'agissait d'exposer les buts du «Front valaisan».

Plusieurs orateurs — si l'on peut dire! — étaient inscrits au programme.

Il y avait là le dénommé Léon Zufferey et un certain René Jaquemet qui devaient fatalement se rencontrer. Le manifeste extravagant du «Front valaisan» serait pensé par le premier et rédigé par le second que cela ne nous étonnerait guère: il est ridicule et mal écrit.

Ces Messieurs — nous l'avons déjà souligné — n'ont fait que plagier des cantons voisins. Mais, s'il leur advient d'être eux-mêmes alors, ils sont cocasses.

Ainsi le «Front valaisan» se défend de s'inspirer de l'étranger.

Or, dernièrement Hitler obligeait l'Allemagne à quitter la Société des Nations et le Bureau international du travail.

Le «Front valaisan» en demande autant de la Suisse!

Cependant, pour se faire excuser, il exige également la «mise en état de défense rapide de la frontière nord de la Suisse ».

Ne serait-il pas aimable aussi pour le canton d'envisager la défense de la frontière sud?...

On ne saurait songer à tout, n'est-ce pas?

D'ailleurs, les auteurs de ce programme ont si peu le sens du grotesque qu'ils préconisent «l'abandon de la politique de conférences internationales» et la «solution des problèmes internationaux par des ententes directes d'Etat à Etat ».

On ne voudrait pas causer de peine à MM. René Jaquemet et Léon Zufferey, mais de ce qu'ils pourront décider de la politique internationale au fond d'un petit café du Valais, les grand Etats se moqueront sans doute...

Pour le reste, il y a dans l'exposé du «Front valaisan» de bonnes intentions: ramener l'Etat à sa fonction utile, instaurer la corporation ou supprimer les dispositions anticléricales de la Constitution, etc.

Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Quant au sort du «Front valaisan», il est bien compromis, aux mains des ratés de la politique.

A. M.

*
**

Nous recevons sur la réunion de Conthey un article enthousiaste. On jugera de notre impartialité: nous acceptons de le publier, tout effarant qu'il soit. A bientôt la riposte.

Le „Front Valaisan“ à Erde

Le «Peuple Valaisan» de vendredi s'étonnait à juste titre de l'activité déployée par le «Front Valaisan» que l'on s'était un peu hâté d'enterrer.

Ceux qui ont assisté à la magnifique réunion de samedi soir, à Erde, sauront quel vif mouvement de curiosité — et de sympathie — les frontistes provoquent chez les paysans. Sans compter les représentants des districts de Sion, Sierre et Martigny, la grande foule était accourue au Café du Rhododendron qui n'eut pas assez de salles pour la contenir. Elle emplissait les couloirs, les embrasures des fenêtres et de l'extérieur envenaient des applaudissements quand les orateurs, qui ont brillamment tenu leur rôle, eurent terminé leur exposé.

On a reproché au «Front Valaisan» de manquer de personnages marquants. On peut répondre qu'il ne manque pas d'hommes de bon sens et de dévouement si ses dirigeants ne sont pas triés dans le «Gotha» valaisan.

M. René Jaquemet ouvrit les feux en présence d'un auditoire qui n'était pas entièrement composé de gens bien intentionnés.

Son exposé fort complet, sa franchise et son allant ne tardèrent pas à transformer l'atmosphère de la grande salle et l'on peut dire qu'il fut écouté religieusement, dans un silence qui ne fut rompu que par les applaudissements qui ponctuèrent ses conclusions.

Cet orateur s'est vraiment surpassé et son succès a été incontestable. Il définit les divers points d'un frontisme bien compris et n'ayant rien emprunté à l'étranger.

Il démontra la stérilité des luttes de partis et de classes. Il protesta contre l'étatisme fédéral et les abus dans tous les domaines, tout en rendant hommage aux réalisations bienfaisantes du Gouvernement cantonal.

Pendant plus d'une heure il développa les idées de rénovation nationale et l'auditoire «saisi» par son exposé, lui témoigna la plus flatteuse approbation.

Lorsque M. Jaquemet renouvellera son exposé sur un point quelconque de la campagne valaisanne, il ne trouvera pas de contradicteurs sérieux, car il exprime la vraie pensée populaire qui n'a rien de commun avec ces coteries politiques.

M. Léon Zufferey, le chef du parti agraire valaisan, se trouve dans son élément au milieu des paysans dont il connaît les souffrances, les nécessités, les besoins, et aux revendications desquels il a consacré sa vie politique sans se soucier des sarcasmes qui ne lui ont pas été ménagés.

Il mit le doigt sur les peines et les plaies secrètes du campagnard exploité de cent façons diverses, sur sa misère et son endettement grandissants.

Il enseigne le remède à ses maux: la corporation, et il indique les améliorations constatées dans toutes les associations agricoles qui ont su se grouper pour résister à la ruine envahissante. Les coopératives de vins et de boucherie ont réalisé les espoirs mis en elles et à ce sujet M. Zufferey cite des comparaisons.

Il faut dans la corporation paysanne réaliser des coopératives dans tous les domaines — entr'autres celui des fruits — pour mettre fin à l'exploitation malhonnête des intermédiaires et des détaillants, surtout ceux de la Suisse allemande qui revendent à des prix exhorbitants des marchandises pour lesquelles le producteur n'a touché que des prix dérisoires, ce que M. Jaquemet avait déjà fait ressortir.

Inutile de souligner que M. Léon Zufferey fut plusieurs fois applaudi et qu'il reçut ainsi les hommages d'une population paysanne reconnaissante.

Diverses mesures immédiates d'assainissement furent examinées ensuite, qui méritent un examen approfondi.

Le «Front Valaisan», loin d'être mort, fera parler de lui, nous nous en apercevrons prochainement. Il n'a pas besoin pour cela des personnalités du «Gotha» valaisan. Il fait appel à toutes les bonnes volontés, cela lui suffit pour faire son chemin.

SUISSE

AVANT LES ELECTIONS GENEVOISES

Samedi matin, dernier délai pour le dépôt des listes de candidats au Grand Conseil de Genève, sept listes avaient été déposées. Les socialistes, qui sont actuellement 37, ont déposé une liste de 74 candidats; les radicaux, qui comptent 23 députés actuellement, présentent 58 candidats; les indépendants-chrétiens-sociaux, qui sont 13, ont une liste de 56 cindidats; les démocrates, qui comptent 12 députés, présentent 44 candidats; l'Union nationale, qui est représentée par 15 députés, présente 60 candidats; les communistes, non encore représentés au Grand Conseil, présentent une liste de 12 candidats; l'Ordre politique national, qui ne compte non plus pas de député, présente 9 candidats.

Cela fait 313 candidats pour cent sièges à repourvoir. Ajoutons qu'un apparentement a été conclu entre le parti démocratique et l'Union nationale. Les élections auront lieu les 4 et 5 novembre prochain, suivant le mode de la représentation proportionnelle et du Collège unique.

TRANSPORT A DEMI-TARIF DES MILITAIRES... EN CIVIL

Sur la demande du Département militaire fédéral, les entreprises de transport qui appliquent le tarif militaire, ont accordé l'application de la taxe militaire aux participants aux excursions et manifestations, pour lesquelles les autorités militaires ont accordé le port de l'uniforme, même si les participants sont en civil. Dans ce but, une feuille d'identification spéciale sera établie par les autorités militaires pour les militaires en civil.

DU TABAC CHER !

C'est celui qu'on nous vendra pour équilibrer le budget...

Le Conseil fédéral a approuvé un arrêté fédéral sur l'imposition du tabac, conformément à l'article 36 de l'arrêté fédéral du 13 octobre 1933, relatif aux mesures extraordinaires et temporaires destinées au rétablissement de l'équilibre financier du budget de la Confédération. Le Conseil fédéral a approuvé en même temps l'ordonnance d'exécution concernant cet arrêté.

Tarif des droits sur le tabac

Le tarif joint à l'arrêté fixe pour les tabacs bruts, sans garantie d'emploi, un droit de fr. 3000 par 100 kg. bruts; le droit sur les cigares, varie suivant l'origine de 160 à 300 fr. Le droit sur les tabacs bruts destinés à la fabrication de tabac pour la pipe, de tabac en rouleaux ou sur les tabacs bruts de toutes les sortes à l'exception des tabacs de Chine, du Japon, de Corée et des sortes d'Orient, est fixé à 300 fr. Le tabac servant à la fabrication de cigarettes et de tabac à cigarettes paye un droit de 800 fr. par 100 kg. bruts, s'il s'agit de tabac Maryland, Burley, Algérien, de Chine, du Japon et de Corée, de 9000 fr. pour le Virginie clair et 1000 fr. pour les sortes d'Orient non dénommées ailleurs.

Les numéros 10 à 15 du tarif concernent les droits sur les déchets de la fabrication des tabacs. Quant aux droits sur les tabacs fabriqués, il y a lieu de citer les suivants: tabac à cigarettes coupé (non en emballages pour la vente au détail) 3000 fr.; pour le même mais en emballages de tous genres pour la vente au détail, fr. 2000; tabac pour la pipe coupé (non en emballages pour la vente au détail) 1000 fr.; en emballages pour la vente au détail 750 fr. (dans des emballages de métal); et 850 fr. pour d'autres emballages qu'en métal; cigares (non en emballages pour la vente au détail) 1600 fr.; en emballages de tous genres pour la vente au détail 1200 francs; cigarettes (non en emballages pour la vente au détail 3000 fr. (en emballages de tous genres pour la vente au détail) 1800 fr. pour les pièces pesant jusqu'à 1,35 gr. inclusivement et 2300 fr. pour l'autre.

LA SUISSE ET LE PROBLÈME DES RÉFUGIÉS ÉTRANGERS

Dans la séance de la conférence intergouvernementale concernant le statut international des réfugiés, le délégué de la Suisse, M. C. Gorgé, a exposé au cours de la discussion générale, toutes les mesures prises en Suisse pour améliorer la situation des réfugiés établis sur le territoire de la Confédération. Il a souligné tout ce que les cantons ont fait dans le domaine de l'assistance et il a relevé en particulier que de 1919 à ce jour, la Confédération a dépensé, à elle seule, une somme de 4.300.000 fr. en faveur des Russes, indigents ou malades.

M. Gorgé a déclaré que la Suisse ne pourrait, pour sa part, que saluer l'œuvre accomplie par la S. d. N. au profit des réfugiés, mais il a fait savoir que la délégation suisse devra s'imposer toutefois une certaine réserve la convention touchant à nombre de matières qui relèvent de la compétence des cantons.

85 MILLIONS POUR L'ARMEE

Le Département militaire fédéral a déposé à la chancellerie du Conseil fédéral le message concernant l'ouverture d'un crédit de 85 millions de francs pour l'achat de matériel destiné à l'armée. Ce projet sera discuté au cours d'une des prochaines réunions du Conseil fédéral.

CONTRE LE MONOPOLE DU LAIT

Une initiative contre les arrêtés fédéraux

Une assemblée populaire tenue à Olten et réunissant environ 500 citoyens de tous les partis, après avoir entendu des exposés de MM. P. Béguin, Genève, et R. Métry, avocat conseiller national à Loèche, a décidé à la quasi-unanimité de protester contre l'établissement d'un monopole du lait et a chargé un comité d'initiative d'étudier et de préparer le lancement d'une initiative populaire pour soumettre les arrêtés fédéraux munis de la clause d'urgence à une instance possible de recours.

PRIX DES SEMENCES DE CEREALES PROVENANT DE CULTURES VISITEES

Dans sa dernière assemblée tenue récemment à Berne, la Fédération suisse des sélectionneurs s'est principalement occupée de questions relatives à l'approvisionnement en semences pour les semailles d'automne 1933 Non seulement les conditions de récolte ont permis de produire des semences en quantité suffisante, mais ont permis également l'obtention d'une marchandise de premier choix. Basés sur le prix de la céréale panifiable, sur les subsides de la Confédération et des frais de production, les prix s'établissent comme suit:

Chez le producteur ou à la centrale de triage (par 100 kg.): blé 43 fr., seigle 34 fr., épeautre 37 fr., orge d'automne 33 fr.

Ces prix sont fixés pour livraisons de 100-1000 kg. et engagent toutes les organisations de sélectionneurs et centrales de triage. Ils s'entendent sans sac ou poids brut pour net chez le producteur ou à la centrale de triage. Pour les livraisons excédant 1000 kg., il est consenti une réduction de 1 fr. par 100 kg., pour les livraisons au détail, il peut être perçu un supplément de 1 ct. par kilo pour les quantités allant de 50-100 kg. et de 2 ct. par kilo pour les quantités inférieures.

Prière de passer les commandes suffisamment à l'avance aux gérants des organisations de sélectionneurs ou aux centrales de triage. Les organisations agricoles, en règle générale, sont également à même de livrer rapidement.

Fédération suisse des sélectionneurs.

ETRANGER

MORT DE DEUX GRANDS FRANÇAIS

M. Paul Painlevé et M. le Dr. Albert Calmette, tous deux âgés de 70 ans, sont décédés hier matin à Paris. Le premier, homme de science, fut professeur à la Sorbonne, puis à l'Ecole plytechnique et à l'Université de Stockholm et se lança à l'âge de 53 ans, dans la politique. Il fit une carrière brillante. Député, président de la Chambre, quinze fois ministre, et président du Conseil en 1925, Paul Painlevé fit une des gloires du parti radical socialiste. Des obsèques nationales lui seront faites samedi prochain.

Le second, homme de science également, resta fidèle à la carrière médicale qu'il avait embrassée. Il se spécialisa dans l'étude des vaccins contre la peste et la tuberculose. Depuis 25 ans il dirigeait l'institut Pasteur de Lilles et était sous-directeur de l'institut de Paris. Il était également membre de l'Académie de médecine. C'est une grosse perte pour la France.

LES SOVIETS ONT-ILS COMMENCÉ UNE GUERRE BACTÉRIOLOGIQUE?

La peste, qui a dévasté récemment le nord du Mandchoukouo, et dont l'origine reste mystérieuse, s'accompagne à présent des ravages d'une autre maladie terrible appelée « plaie sibérienne ». Cette maladie, plus grave et contagieuse que la peste, frappe également les hommes et les bêtes et aucun moyen de traitement n'existe encore.

L'enquête menée par les autorités du Mandchoukouo sur l'origine de ces épidémies qui, à l'encontre de leur marche ordinaire, apparaissent simultanément dans des régions très éloignées les unes des autres, a fait ressortir de très graves présomptions que commente toute la presse du Mandchoukouo. Il est incontestablement établi qu'à Vladivostok fonctionne depuis deux ans un mystérieux laboratoire bactériologique, strictement gardé par un détachement spécial du Guépéou. Il y a quelques mois, le chef du laboratoire a fait un voyage à Kharbine. Pendant son séjour dans cette ville, il a travaillé dans le laboratoire de Mme K., attachée au service médical de la direction de l'Est-Chinois, et il a été prouvé qu'après son départ cette dame a entrepris un long voyage au Mandchoukouo et que les épidémies se sont manifestées pour la première fois peu de temps après son passage. En outre, on apprend au ministère de la santé publique qu'il a été reçu à son adresse de Tchita une grande quantité d'ampoules ayant renfermé un vaccin contre la « plaie sibérienne » toutes confectionnées et emballées avec une telle « négligence », qu'elles sont arrivées vides. Leur contenu, qui s'est répandu en cours de route, constitue un danger terrible dans ce pays si riche en bétail.

A cause de ces faits, qui n'ont été connus de la presse que ces jours-ci, le « Temps », de Kharbine, accuse les bolchéviks de commencer la guerre bactériologique en contaminant les régions centrales du Mandchoukouo.

CANTON DU VALAIS

La Société cantonale d'horticulture à Saxon

(Correspondance particulière)

Malgré le temps maussade et les difficultés de l'horaire des C. F. F., une cinquantaine de membres de la Société cantonale d'horticulture avaient répondu à l'appel du comité et se sont réunis en assemblée générale le dimanche 29 oct. à Saxon.

Présidée par M. le Dr. Wuilloud, président, cette réunion était honorée de la présence de M. Albano Fama, président de la commune, toujours dévoué à toutes les questions agricoles, et de M. C. Michelet, délégué du Département de l'Intérieur.

En l'absence de M. Neury, retenu à Genève par une manifestation analogue, M. Veuthey donna lecture du palmarès du concours de balcons, fenêtres et jardins fleuris. On put avec plaisir constater que ce concours intéresse un public de plus en plus nombreux et gagne des sympathies dans bien des villages, tant de la plaine que de la montagne.

Pour la première fois, on enregistre des concourants d'Arbaz et d'Ayent. Après un rapport du Dr. Wuilloud sur la Fête des vendanges qui aura lieu le 30 septembre 1934 à Sion, l'assemblée à l'unanimité décida de profiter de cette importante manifestation pour y organiser une exposition d'horticulture et chargea le comité de faire le nécessaire à cet effet.

D'intéressants rapports furent présentés sur diverses questions arboricoles, horticoles et viticoles par MM. A. Fama, Jos. Spahr, Hermann Gaillard, Défayes, méd. vét., Lucien Cottagnoud, Antoine Pont, Nestor Gaillard.

Il fut décidé de demander à la Station fédérale de Wädenswyl, dont le chef de la division de botanique, M. le Dr. Kobel, s'est spécialisé dans la question, d'étudier les causes de la mauvaise fécondation du Franc-Roseau dans la région de Charrat. On s'adressera également à l'Etat pour que des mesures soient prises contre le merle qui, depuis que la loi sur la chasse l'a classé parmi les oiseaux utiles, s'est multiplié de telle façon qu'il est devenu un véritable fléau, pour le vignoble surtout.

L'assemblée eut le plaisir d'agréer comme nouveaux membres de la Société MM. le rév. curé Lathion à Erde-Conthey et Lucien Cottagnoud, pépiniériste à Vétroz.

Les apports sur le bureau, jugés par MM. Lucien Cottagnoud, Albert Roh et A. Lacomoff, ont été récompensés comme suit:

Sarvaz S. A. (pour fruits)	10	points
Dr. Wuilloud, Diolly (pour fruits et raisins)	9	»
Veuthey Alfred, Saxon (pour légumes)	8	»
Gaudard F., St-Pierre-de-Clages (pour fruits)	7	»
Volluz Alfred, Saxon (pour fruits)	7	»
Bruchez Marius, Saxon (pour fruits)	6	»
Chappot Adolphe, Charrat (pour fruits et légumes)	6	»

Après l'assemblée, une visite aux pépinières de MM. Gaillard frères intéressa vivement tous les participants qui en admirèrent la très belle ordonnance et la beauté des sujets. Ils en félicitèrent chaleureusement les propriétaires qui mirent un agréable point final à cette instructive réunion horticole en offrant à leurs invités dès 4 heures aussi succulents qu'abondants.

Wd.

« GUILLAUME TELL » A ERNEN

(Corr. part.) La firme «Terra» de Berlin fait tourner, dans la vallée de Conches, le film Guillaume Tell, de Schiller.

Ernen, avec son cachet ancien, évoque mieux que tout autre les lieux où s'accomplit le drame historique de 1291.

La population de Fiesch et d'Ernen, en costume de l'époque, prend part aux opérations. De grands acteurs de Berlin et de Vienne jouent les rôles principaux. Ces artistes sont descendus à l'Hôtel du Glacier, tenu par M. Clemenz Speckli. Ils sont enchantés de leur séjour chez nous.

LA NOUVELLE MAISON D'ECOLE DE BRIGUE

(Corr. part.) La nouvelle maison d'école de Brigue, construite d'après les plans de l'architecte cantonal M. Schmidt, a été inaugurée hier. Ce bâtiment aux lignes sobres mais harmonieuses, est très bien compris. Une magnifique halle de gymnastique a été annexé à l'immeuble.

Toute la population a pris part à la fête d'inauguration. La fanfare de Brigue, dirigée par M. le préfet Adolphe Perrig, a donné un très beau concert. Les enfants des écoles chantèrent des hymnes patriotiques et M. le président Guntern prononça un discours de circonstance.

DEMISSION DU COLONEL FONJALLAZ

(Corr. part.) Le colonel Fonjallaz a donné sa démission de professeur de sciences militaires au Politechnicum de Zurich.

Cette démission sera acceptée, sans doute, avec satisfaction par le Conseil fédéral. M. Fonjallaz, par ses agissements, se rendit profondément impopulaire dans l'armée. Au mépris de sa dignité d'officier suisse, il sema, durant sa trop longue carrière, haine et discorde autour de lui. La retraite de ce colonel sera donc saluée avec un soupir de soulagement.

Les Valaisans, en particulier, ne peuvent oublier avec quel mépris il traita nos troupes et son attitude envers ses camarades, les colonels Ribordy, Couchepin, Thomas.

Pour les Valaisans, le nom de Fonjallaz évoque les jours noirs de novembre 1914 et son nom est synonyme de haine.

CONFERENCE SUR LA POLICE DU COMMERCE

(Comm.) Sous les auspices de la Société des Arts et Métiers, M. de Stockalper, député, donnera à St-Maurice une conférence sur la police du commerce.

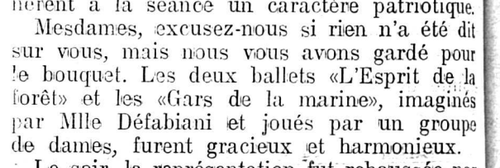

LES GYMNASTES AU THÉATRE

(Corr. part.) Bonne journée pour la Société sédunoise de gymnastique et excellente propagande pour le développement de ce beau sport, le meilleur, dirai-je, dans notre ville.

Après-midi, la salle du Théâtre était pleine. Des cris, des applaudissements manifestaient éloquemment l'intérêt passionné que prenaient nos enfants au spectacle des acrobaties de nos gyms. Plus d'un marmot aura sans doute, caressé en son cœur l'espoir de faire bientôt partie de cette phalange et de ressembler aux Morard, Fauth, Borella ou Cordes.

De la souplesse, de la grâce, de la discipline, telles furent les caractéristiques des productions, aussi bien dans les exercices d'ensemble que dans leurs tours individuels aux barres ou au reck.

Ce qui nous frappa également dans ces productions, ce fut la modestie des artistes. Ils travaillent, non pas pour la gloire ou de l'argent, mais pour l'ambition seule de se faire de beaux corps harmonieux et sains...

Les organisateurs de cette représentation avaient eu l'heureuse pensée d'intercaler dans le programme des scènes comiques qui firent la joie des bambins. Les jeux du drapeau donnèrent à la séance un caractère patriotique.

Mesdames, excusez-nous si rien n'a été dit sur vous, mais nous vous avons gardé pour le bouquet. Les deux ballets «L'Esprit de la forêt» et les «Gars de la marine», imaginés par Mlle Défabiani et joués par un groupe de dames, furent gracieux et harmonieux.

Le soir, la représentation fut rehaussée par le concours de l'Harmonie municipale.

Nos félicitations à la Société de gymnastique, à son excellent moniteur M. Bohler, qui a marché sur les traces de son prédécesseur M. Antonioli, le dévoué président actuel.

CONFERENCE BUZZINI

(Comm.) N'oublions pas que ce soir, sous les auspices de la Société des Amis de l'Art, M. Louis Buzzini donnera une conférence-lecture sur «Calderon de la Barca», un grand poète espagnol. Cette conférence aura lieu dans la grande salle de l'Hôtel de la Paix, à 20 h. 30.

SUCCÈS

M. Henri Aymon, fils du regretté M. Félix Aymon, vient de passer avec succès ses premiers examens de médecine à l'Université de Lausanne. Nos félicitations.

COURS COMPLEMENTAIRES

(Comm.) Les cours complémentaires de la ville s'ouvriront lundi le 2 novembre, à 17 h, au bâtiment scolaire des garçons.

A NOS LECTEURS

Cette semaine, à cause de la Fête de la Toussaint, le journal ne paraîtra que deux fois. Prochain numéro: Vendredi.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPORTIVE des délégués de l'Union Motocycliste Suisse

(Comm.) A la suite des démarches faites par les délégués du Moto-Club Valaisan, Sion aura le plaisir de recevoir samedi et dimanche les 11 et 12 novembre prochain, les délégués de l'Union Motocycliste Suisse.

Le Moto-Club Valaisan a prévu une réception spéciale sur laquelle nous reviendrons dans un prochain numéro. Nous félicitons le Moto-Club Valaisan de son initiative.

KING-KONG

(Comm.) Aux Etats-Unis, en France et aujourd'hui à Genève et Lausanne, on ne parle plus que du célèbre singe King-Kong, dont la grandeur atteint quinze mètres et dont les exploits sont inimaginables. Nous apprenons que cet animal fantastique sera présenté prochainement au Cinéma Lux.

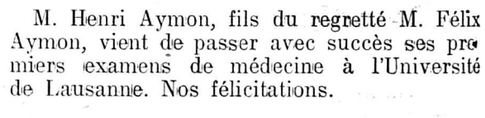

Chorale Sédunoise

En raison de la Toussaint, la répétition de mercredi est renvoyée au **vendredi 3 novembre.**

Le Comité.

Classe 1911

Assemblée ce soir lundi, à 20 h. 30, au Café Industriel.

Casino de Sion, de 10 à 12 h. 30 et de de 13 h. 30 à 16 h. Exposition de peinture F. de Ribaupierre.

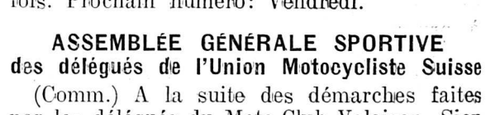

« La Patrie Suisse »

Dans « La Patrie Suisse » du 28 octobre des vues du village valaisan de Lens, où a été tourné, en partie, le film « La séparation des races », de C.-F. Ramuz, de la fête des officiers à Berne. Une causerie de Mme Charasson, un curieux article sur Bellelay et diverses nouvelles contribuent à donner à ce numéro un intérêt tout particulier.

Encore les Caisses d'épargne de construction

On nous écrit:

La « Cobac », comme les autres caisses d'épargne de construction sans intérêts, établissements mal réputés et douteux, a fait paraître dans quelques journaux valaisans un article où je suis pris à partie. On me permettra donc de rectifier les assertions et les doctrines erronées, que depuis quelque temps elle cherche à propager en Suisse romande.

Dans cet article on veut nous faire croire que le délai d'attente restera toujours assez court, de sorte que la charge annuelle des prêts avancés par la « Cobac » serait inférieure à celle des prêts avancés par les banques. Malheureusement, telle n'est pas la vérité. Voici l'état actuel de la « Cobac » en chiffres ronds:

Catégorie des membres	Nombre de membres	Capital demandé	Versements obtenus	Prêts	Frais déboursés
		en francs			
Débiteurs	500	8.000.000	2.750.000	8.000.000	250.000
Créditeurs expectants avec plus de 21 % versés	900	15.000.000	3.850.000		350.000
Créditeurs avec un versement inférieur à 21 %	1300	22.000.000	2.200.000		200.000
Total	2700	45.000.000	8.800.000	8.000.000	800.000

Supposé que l'accès des membres nouveaux ne tombera pas au-dessous de 1000 par année, les 900 exceptants du premier rang recevront leurs prêts au bout de 3 à 4 ans dès aujourd'hui. La somme poyée par ceux-là s'augmentera en attendant de presque 4 millions à plus de 5 millions. Comme prêts **d'avance** ils recevront donc 10 millions à peine et le reste n'est qu'un remboursement. Si nous poussons plus loin notre supposition, les 1300 membres suivants toucheront leurs prêts au bout de 6 ans. Cependant le nombre total des membres sera arrivé à 9000, ce qui veut dire qu'alors il y aura plus de 6000 créditeurs ou expectants, c'est-à-dire dans l'attente. Les derniers de ceux-ci devront attendre leurs prêts pendant 9 à 10 ans; les premiers, 6 ans. Pour les satisfaire plus tôt, il faudrait amener à la «Cobac» non seulement 1000 membres nouveaux par an, mais un nombre croissant constamment. Le tableau suivant donne quelque chiffres propres à éclaircir la matière:

Progression annuelle du recrutement constant des membres	Délai d'attente	Total	Membres satisfaits	en 1940 expectant
1,0	9 3/4	10,000	3,200	6,800
1,1	7 1/2	16,000	4,500	11,500
1,2	6	26,000	6,700	19,300
1,5	3 3/4	113,000	23,000	90,000
2,0	2 1/2	1000,000	175,000	825,000

Dès que la progression diminuera, le délai d'attente s'allongera tellement qu'en moyenne résulteront les 9 ans 3/4 correspondant au délai constant sans progression. Pourtant, ces 9 3/4 années ne représentent que le délai moyen. Une fois arrivé, le moment où manqueront les membres nouveaux, le dernier devra attendre 25 ans à peu près. Pendant ce temps, il aurait pu épargner lui-même la somme qui lui sera versée à la fin par la «Cobac», sans intérêts naturellement. En versant 15% d'abord à une banque et ensuite 3‰ tous les mois, ce dernier aurait pu toucher son capital déjà au bout de 15 ans, 10 ans plus tôt que chez la fameuse «Cobac».

L'exemple publié par celle-ci avec un délai d'attente de 3 ans n'a cours que pour les favorisés du sort, qui s'enrichissent aux frais des autres qui sont dupés. Comparable à un crédit avancé par une banque est seulement le prêt net reçu de la «Cobac» après le délai moyen de 9 ans 3/4. Celui-ci est alors chargé de 8% par an et jamais de 1 % à 1,5%, comme le prétendent plusieurs caisses d'épargne de construction. Appuyé sur ce fait indéniable, je constate de nouveau que la «Cobac» ainsi que les autres caisses «sans intérêts» font une propagande déloyale.

Quant aux caisses d'épargne en Angleterre et en Amérique, il me reste à dire que celles-ci ne sont qu'une forme de caisses hypothécaires qui donnent et qui prennent des intérêts. Elles ont très peu de ressemblance avec la «Cobac».

La libération forcée des dettes par la Cobac devient trop chère, beaucoup plus chère que par un amortissement successif à l'aide d'annuités qui dépassent un peu le taux des intérêts.

Le correspondant me fait un grief de me faire indemniser mes frais de conférences, **conférences que je suis prêt à faire également en Valais, par souci exclusif d'éclairer les populations.** Celles-ci verraient mieux encore si la «Cobac» peut donner des leçons de désintéressement?!

Frick, en octobre 1933.

Emil Müller, géomètre officiel.

FOOTBALL

La Tour-Sion: 1-1

De notre correspondant sportif:

Cette rencontre avait attiré au Parc des Sports un millier de personnes. L'équipe de Sion se présente dans la composition suivante: Mayerat, Lorétan, Wirthner, Gerber, Wenger, Anthamatten, Bréé, Martin, de Werra, Dick et Gutknecht.

M. Meizoz a la conduite des opérations et vraiment dans le courant de cette partie, il se révèlera piètre arbitre et nous comprenons difficilement que l'A. S. F. A. puisse désigner un «refère» de cet acabit pour une rencontre d'autant d'importance. Nous émettons le vœu de ne plus le voir sur un terrain, car il s'en est peu fallu que ce match dégénère en actes de brutalité.

Sion a le coup d'envoi et deux descentes de de Werra ne donnent rien. Le jeu est extrêmement rapide et des situations dangereuses sont créées devant les deux buts. A la septième minute, l'inter-droit de la Tour manque une belle occasion de marquer. Peu après, Mayerat arrête un fort shot du centre avant. La Tour se fait toujours plus dangereux et a la douzième minute, Sion doit capituler Sion se réveille, mais n'arrive pas à percer. A la 24me minute, de Werra tire au but, mais le gardien de la Tour sauve «in extremis». Puis Gutknecht s'échappe, Dick reprend, mais le poteau retient, et ainsi jusqu'à la mi-temps, les avants sédunois attaquent sans répit et n'arriveront, malgré leur cran, à concrétiser. Mi-temps: La Tour-Sion: 1-0.

La seconde mi-temps verra un départ foudroyant des Sédunois et le gardien de la Tour est fortement mis à contribution, en réponse l'équipe de la Tour jouera avec ardeur et c'est ainsi que Mayerat sera touché... Le jeu reprend au bout de quelques minutes et devient extrêmement nerveux. A la trentième minute, sur un centre de Dick, Bréé, survenant avec beaucoup d'à-propos, égalise de la tête. Ce but est follement applaudi. Malgré la nette supériorité des Sédunois jusqu'à la fin de cette partie et les efforts qu'ils fournissent, la Tour jouant une défensive serrée, ils ne parviendront pas à arracher la victoire. Résultat final: 1-1.

Sion juniors-Martigny juniors: 4-0

Nos petits joueurs continuant la série de leurs succès, battent facilement un Martigny quelque peu désemparé. Buts marqués: Zaugg, Mariéthod.

Nos juniors totalisent après 4 matchs: 20 buts contre 2. Bravo!

Sion II-Grône I: 4-3

Partie chaudement disputée où Sion a eu beaucoup de peine à affirmer sa supériorité. Au cours du match, on a eu un accident à déplorer: le joueur André Wirthner s'est fracturé une jambe. Nos meilleurs vœux de bon rétablissement à ce sympathique joueur. **Tm.**

UNE DATE QU'IL NE FAUT PAS OUBLIER!

(Comm.) A son tour, le Football-Club de Sion organisé pour le samedi 4 novembre, dès 16 h., un loto au Café du Grand-Pont. Par ses lots divers, agréables et utiles, tout dit d'avance qu'il s'agit d'un loto unique.

Au Lux Sonore

(Comm.) Ce soir, au Cinéma Lux, dernière de «Fanny», le grand succès de Marcel Pagnol. C'est probablement la dernière fois que ce beau film passe à Sion, aussi que ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion de le voir, se hâtent de retenir leurs places.

Dès demain mardi, à 20 h. 30, le dernier film de René Clair: «Paris qui danse» ou «14 Juillet», qui peut s'apparenter à «Sous les Toits de Paris», par son atmosphère typiquement parisienne, par ses personnages tendres ou canailles, mais dessinés avec une subtilité de traits qui enchante.

Il est malaisé de raconter un tel ouvrage, son charme ne se laisse pas disséquer. Autant renoncer tout de suite à un travail dont l'inutilité décourage.

Ce n'est qu'en le voyant qu'on en apprécie toute la finesse. Quant aux interprètes, Annabella en tête, ils sont parfaits.

Au Capitole Sonore

(Comm.) Dès jeudi 2 novembre, au Capitole Sonore, «Son Gosse», avec Richard Dix et Jackie Coopen.

Son gosse, interprété par Richard Dix dont l'éloge n'est plus à faire et Jackie Cooper que quelques créations ont suffi à faire considérer comme l'acteur-enfant le plus compréhensif, sont les vedettes de Son gosse que présente cette semaine la direction du Cinéma Capitole. Emouvante histoire d'un gangster régénéré par l'amour d'un jeune orphelin. Son gosse est un des rares films qui vont droit au cœur de tous les publics.

On cherche pour le samedi

Jeune fille

pour l'office.

S'adr.: bureau du journal.

Dr Dénériaz

Sion

A REPRIS ses consultations

Demoiselle

cherche chambre meublée, jouissance de chambre de bain, vie de famille. Offres sous V. A. à la «Feuille d'Avis», Sion.

Je cherche travaux de paléographie

romane et germanique. Les communes ou personnes qui ont des archives à organiser, des actes à transcrire, traduire ou analyser peuvent s'adresser à G. R. **paléographe,** poste restante, **Sion.**

Cours de peinture sur tissus

Très facile, les dessins sont préparés. Tous renseignements et inscriptions jusqu'au 30 octobre chez

Mlle BÆCHLER, couture

Gd-Pont 3.

Visitez la vitrine de M. Pfefferlé.

A LOUER

au quartier des Mayennets à Sion, beau local ensoleillé, pouvant servir de magasin, dépôt, salle d'exposition, avec ou sans arrière-pièce habitable, cave et W. C.

Faire offres, Case postale No 2680, Sion. A la même adresse, garages à louer. Prix modérés.

A LOUER

de suite deux appartements de 3 chambres, avec confort moderne et jardin attenant.

S'adr. au bureau du journal.

A LOUER

pour le 1er décembre appartement de 2 chambres, salle de bains. Au Mexicain, Rue du Rhône.

A louer

chambres meublées, chauffées, avec pension. S'adr. Villa Duval, Avenue du Nord, Sion.

LUX-SONORE - SION

Ce soir lundi

Dernière séance de

FANNY

le chef-d'œuvre de

MARCEL PAGNOL

avec

RAIMU

Du Mardi 31 au Dimanche 5, à 20 h. 30
Dimanche, matinée à 14 h. 30

MARDI 31 OCT., GRANDE PREMIÈRE DU GRAND SUCCÈS PARISIEN

Paris qui danse ou 14 Juillet

Un nouveau chef-d'œuvre de **René Clair,** le célèbre metteur en scène, à qui nous devons « **Sous les Toits de Paris** », est interprété par la délicieuse

ANNABELLA

Mercredi (Toussaint) Relâche

A LOUER

au centre de la ville 1 appartement de 3 chambres cuisine, salle de bains et cave.

S'adr. au bureau du journal.

A louer

appartement ensoleillé 4 chambres, cuisine, salle de bains, chauffage central, pour 1er nov. Prix modéré.

S'adr.: bureau du journal.

A louer

appartement 2 chambres, cuisine, bain, chauffage central, balcon.

S'adr. aux Annonces-Suisses Sion.

A LOUER

appartement bien ensoleillé de 5 chambres, cuisine, salle de bains et dépendances. S'adr.: Etienne Exquis, route du Rawyl.

A LOUER

de suite ou 1er novembre, chambre ensoleillée, 1 ou 2 lits, avec balcon et chauffage central. L. Tanner, Maison Pralong, rue des Bains, Sion.

On cherche à louer

jolie chambre meublée chauffable. Offres avec prix au bureau du journal.

Garage

à louer. S'adresser à M. Adolphe ZUBER, (Mayennets, Sion.

ON CHERCHE

à reprendre ou à acheter commerce en ville de Sion Offres écrites avec conditions sous chiffres S. 624 bureau du journal.

Casino de Sion

Exposition de Peinture

F. de Ribaupierre

du 1er au 26 novembre

de 10 h. à 12 h. 30 et de 13 h. 30 à 16 h.

Entrée fr. 0.50.

Reichenbach frères & Cie

Fabrique de meubles, SION

soldent :

20 chambres à coucher différents modèles,

10 salles à manger, bibliothèques, bureaux, coiffeuses, etc.

avec 20 à 40 % de rabais

Demandez liste de ces meubles et visitez-les à notre fabrique à St-Georges, Sion (exposition de beaux modèles dans nos magasins à l'Avenue de la Gare).

Liquidation partielle autorisée par l'Etat

A louer ou à vendre

pour cause de santé des

locaux de commerce avec un appartement

bien situés dans **importante localité** du canton. (actuellement les magasins sont exploités pour l'épicerie-mercerie, etc., etc.

Ces magasins conviendraient pour **autre genres de commerces** également.

Faire offres écrites sous chiffres AS 3973 Si, aux Annonces-Suisses S. A. SION.

Abonnez-vous au „ Journal et Feuille d'Avis du Valais „

Exposition de Peinture

Ch. WUTRICH

dans la grande salle de l'Hôtel du Midi

du 5 au 17 novembre prochain

Aucun risque possible

Névralgies, rhumatismes, arthrite, sciatique, lumbago, crampes, douleurs intercostales, maux de dents, maux de tête, torticolis, la goutte, etc., guéris généralement en moins de 5 minutes, dès la première application de notre bonne racine de feu, plante des montagnes. Nombreuses références jointes au mode d'emploi.

Insuccès, on rend l'argent déboursé

Franco contre remboursement 3 francs.
Ecrire: Richard, chez M. Elber, Maison Filippini, Sion.

On demande

à acheter quelques exemplaires de l'ouvrage: «Les Châteaux valaisans», par Solandieu. Adresser offres avec prix à l'Imprimerie de la «Feuille d'Avis», à Sion.

A vendre

armoire à 2 portes, commode-lavabo, bon marché. L. Tanner, Maison Pralong, rue des Bains, Sion.

TOUS LES JOURS

MALT frais

80 ct. la brantée

Brasserie Valaisanne S.A.

Fourneaux

A VENDRE plusieurs calorifères et fourneaux en catelles, en bon état.

S'adr. à la **Cie Lausanne Ouchy, gare du Flon, LAUSANNE**

AVENDRE

agencement de magasin

marchandises comprises, 1100 fr. Mme Dufaux, 26, rue du Marché, Montreux.

---

pour tous les IMPRIMÉS

S'adr. au bureau du journal.

A vendre environ 2 toises de

bon fumier

de vache. Maret Alexandre, Châteauneuf.

On cherche à acheter une centaine de

FASCINES

de vignes ou de vernes.

S'adr. aux Annonces-Suisses Sion.

Boucherie chevaline

E. KRIEGER

21, Rue de la Poste, Vevey, Tél. 12-98

expédie belle viande désossée pour charcuterie

à fr. **1.--** et **1.20** le kg.

Hachée gratis — Demi port payé

A VENDRE

pour cause de départ, une chambre à coucher neuve, meubles de cuisine etc., ainsi qu'une bicyclette.

S'adr. à Jos. Ebiner, rue de la Porte Neuve.

RADIOS

Phonoradios, Gramophones Disques

H. Hallenbarter, Sion

Saucisse ménage

moitié porc, à **fr. 1.-** le kg.

Expédié ½ port payé.

CHEVALINE

28, Rue du Rhône, SION

CAPITOLE SONORE - SION

Jeudi 2, Vendredi 3, Samedi 4 nov.

Soirées à 20 h. 30

Dimanche 5, Matinée 14 h. 30 Soirée 20 h. 30

Une émouvante histoire de gangster

SON GOSSE

avec

Richard Dix et Jackie Cooper

Un des rares films qui vont droit au cœur de tous les publics

---

CAFÉ DU GRAND-PONT - SION

Samedi 4 novembre

dès 16 heures

LOTO

Foot-Ball Club, Sion

UNIQUE

VITA

Sauvegardez Fortune et Santé!

La «VITA» fut la première compagnie sur le continent à étendre au domaine de la santé les effets protecteurs de l'assurance vie. Tout assuré pour fr. 6000.— au moins, est autorisé, aux frais de la «VITA», à se faire examiner tous les trois ans par un médecin. Cette institution rencontre la faveur grandissante des intéressés.

"VITA"

Compagnie d'Assurances sur la Vie à Zurich

Agence générale pour le Valais :

C. Aymon & A. de Rivaz, Sion

DÉGUSTEZ . . . . LES

ESCARGOTS

chez **Couturier-Cretton, Café Valéria, Sion**

LA SEMAINE SUISSE

C'est toujours au

Magasin Varone-Frasserens

que vous trouverez le grand choix d'

ARTICLES POUR BÉBÉ

Layette complète

Grande baisse sur tous les prix

Joli assortiment de Gants de peau fourrés et non-fourrés. Laine Pingouin en toutes nuances
Ouvrages à broder

Mesdames !

Pour vos **confections de robes, chapeaux, manteaux et tabliers**

adressez-vous au magasin de

MODES ET TISSUS

Mlle ITEN & Mme ANNETTE

Joli choix de chapeaux garnis, feutres et deuils
Réparation, Transformations soignées - Prix avantageux

Téléphone 3.81 **MAGASIN RUE DES REMPARTS** A côté de l'Hôtel du Cerf

---

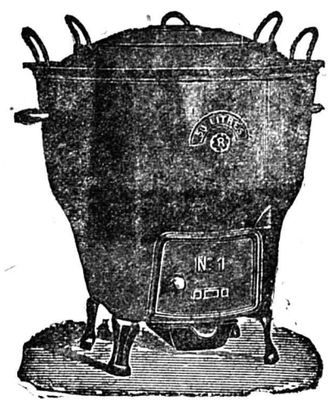

Buanderies

fabrication suisse, extra lourde

50	75	100 l.
63.-	**76.-**	**86.- fr.**

125 et 150 l.
95.- 120.- fr.

POTAGERS

Pfefferlé & Cie

SION

Vos vêtements

sont-ils fanés ou défraîchis ? Adressez-les à la

Teinturerie Valaisanne

JACQUOD FRÈRES, SION

Ils vous seront retournés à l'état de neuf.

Teintures en toutes nuances, Lavage chimique perfectionné, Travail impéccable. Prix des plus bas.

Verre à vitre - Mastic

Demandez les prix pour caisses complètes ou coupé sur mesure

Verre cathédrale blanc et en couleurs
Articles de ménage, Potagers

Aimonino Frères, Sion

Tout en favorisant l'industrie du pays vous aurez un

Fourneau à gaz

sans reproches en achetant la marque

"SOLEURE"

la seule avec trois brûleurs pour chaque four

En vente chez

C. Lorenz-Tarro
Téléphone 485

Magasin J. J. Wuest

GRAND-PONT ::: SION

Nouvelle machine à coudre BERNINA

EXCELLENTE FABRICATION SUISSE

Confection pour hommes. Etoffes en tous genres. Prix très modérés.

COMMUNE DE SION

Services Industriels

Représentation des meilleurses Maisons Suisses pour

appareils électriques et appareils à gaz

Prix modérés

CONFISERIE DU CASINO

A l'occasion de la Semaine Suisse : **10% de rabais sur ses chocolats pralinés**

Admirez sa vitrine spéciale

PROFITEZ PROFITEZ

A. Boillat

RUE DU RHONE

HORLOGERIE
BIJOUTERIE
ORFÉVRERIE
OPTIQUE

Grand choix **Prix modérés**
Réparations soignées

Boucherie - Charcuterie

P. von Gunten-Sauthier

SION

GRAND-PONT
Téléphone 5.23

Viande 1er choix
Charcuterie fine

Spécialité: Saucisses à rôtir

Saucissons et saucisses aux choux pur porc

On porte à domicile

TOUS

les articles de

SPORTS

Souliers de football

pour la
chasse et la campagne, Ballons, Vessies, Maillots protège-chevilles, etc.
sont en vente aux

CHAUSSURES RIGHINI
„Aux Docks"

Henri Calpini-Moser, successeur

Grand-Pont — Téléphone 505

SION

Salons d'essayage pour Dames et Messieurs au 1er étage

LA MONTRE TAVANNES

vous offre ses NOUVEAUX MODÈLES pour la semaine suisse

P. Gaspoz

Horlogerie - Bijouterie - Optique
SION

Fabrique de sécateurs et Coutellerie
U. LEYAT, Sion

près de la Fontaine, Gd-Pont

Achetez toujours votre coutellerie à la marque LEYAT, qui est de produit suisse, et meilleur marché par sa qualité. Sécateurs, couteaux de poche, couteaux pour boucheries et hôtels, ciseaux, rasoirs.

G. & A. Widmann

vous présentent

Riche assortiment de tissus et voiles p. rideaux
Spécialité fourniture et pose de linoleum
Grande EXPOSITION de Meubles

Demandez les prix

PLACE DU MIDI - Tél. 93 - **RUE DU MIDI**

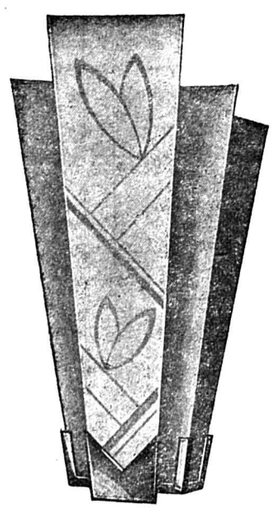

R. NICOLAS - Electricité - SION-MARTIGNY

Grand choix en LUSTRERIE
Lampes de table

Radiateurs électriques

Fers à repasser

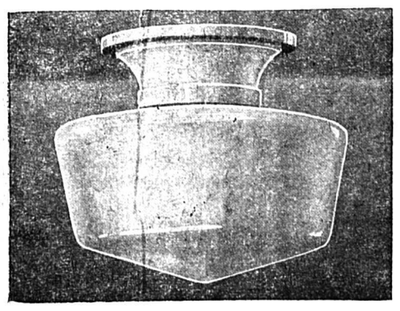

Bouillottes électriques

Coussins électriques

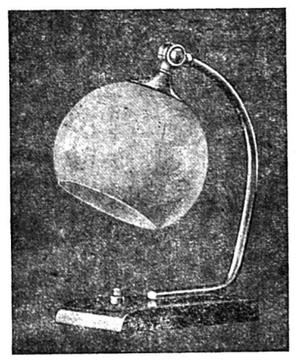

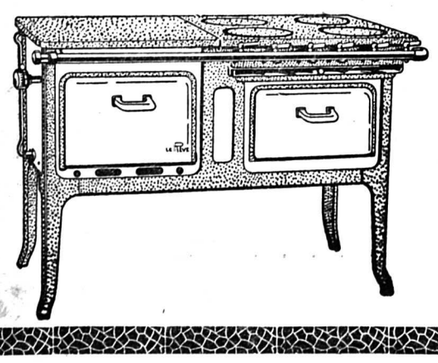

Pour l'achat d'un bon potager ou d'une cuisinière à gaz, donnez toujours la préférence à une marque suisse

Cuisinières à gaz
LE RÊVE à partir de . . . Fr. **105.-**

FABRICATION GARANTIE et entièrement Suisse
Pendant la semaine suisse du 21 octobre au 4 novembre :
10 % de rabais

Potager ASTRAL à partir de Fr. **90.-**

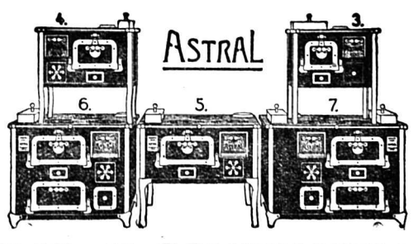

A LA BONNE MÉNAGÈRE, SION

E. CONSTANTIN
Téléphone 307